

PC 076 693 19 A0002 – Précisions sur le projet

Pièces complémentaires
22 JAN. 2020
Reçues à CCCC

Réseaux :

Le plan masse de la pièce PC2.2 renseigne les réseaux jusqu'aux points de raccordements CCPI et citerneau qui figurent à côté du transformateur. Si finalement Enedis nous propose une alimentation directement en BT (et donc sans transformateur), nous demanderons dans tous les cas le positionnement des coffrets et compteurs en ce lieu.

Emprise au sol :

Bâtiment technique principal: 172.8 m² (correspond au point 13, incluant 1, 2 et 17)

Silo à boues: 120m² (correspond au point 14)

Bassin bio (*bassin + plateforme*): 95m² (correspond au point 6, incluant le point 5)

Clarificateur (*bassin + plateforme*): 90m² (correspond au point 8)

Plateforme avec Puit à boue, Fosse, Dégazeur: 26.4m² (correspond aux points 7, 11 et 12)

Calcul Comptage: 15m² (correspond au point 9)

Poste de Colatures: 7.75m² (correspond au point 18)

Poste de refoulement: 7.75m² (correspond au point 10)

Les points 3 et 4 sont des fosses enterrées ne dépassant pas du sol

Principe des aire d'infiltration :

L'aire d'infiltration est constituée non pas de bassins en dur mais de fossés en terre de 3,00 m de large et espacés de 3,00 m répartis sur 2 plateaux d'infiltration. Les fossés présentent une hauteur d'eau maximum de 0,30 m pour une profondeur de 0,50 m environ. Le site de l'aire d'infiltration est enherbé. L'alimentation s'effectue par bâchées à partir du poste d'eaux traitées (point 10). Un merlon est construit en amont de l'aire d'infiltration afin d'éviter toute intrusion d'eau parasite pluviale. Le merlon est conçu comme un talus cauchois avec des arbres de haut-jet feuillus d'essences locales. Ce merlon est doublé d'une noue extérieure en pente douce. L'excédent des eaux pluviales est guidé à chaque extrémité de la noue afin de rejoindre les ouvrages de ruissellement en aval. On est donc sur un aménagement hydraulique doux de type paysager.

Précisions sur les matériaux :

Couleur des menuiseries => Gris RAL 9006

Couleur de la clôture de 2,00 mètres => Vert RAL 6005

Traitement des espaces laissés libres => Pelouse et talus cauchois (hêtres et frênes libres) essences locales.

Modalités de gestion des eaux pluviales :

Une noue réalisée en déblai collecte les eaux pluviales de la voirie et de la toiture du bâtiment pour décantation et une infiltration (point 16). Il y a tout de même un trop plein à l'Est, donnant sur le verger situé en contrebas (exutoire actuel de cette parcelle). Le volume de stockage est de 80 m³ environ pour une surface imperméabilisée de 1600 m² environ. Le bassin présente une pente douce inférieure à 5 % (pas de fond plat) afin d'éviter le colmatage et favoriser l'infiltration de l'entrée vers la sortie. L'intérieur de la noue est engazonné. La largeur de fond d'ouvrage plan est inférieure à 1,20 m avec des remontées en pentes douces.

MAIRIE